

Visite de la ministre des Transports et de la Logistique Au contact de toutes les entités déconcentrées



La ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Nfoumou Ondo, au port industriel...



... au sortir de sa visite de l'antenne locale du Conseil gabonais des chargeurs...

SYM
Port-Gentil/Gabon

ACCUEILLIE à sa descente d'avion par le gouverneur de l'Ogooué-Maritime, Patrice Ontina, la ministre des Transports et de la Logistique, Flavienne Nfoumou Ondo, a fait le tour, dernièrement, des services relevant de son département ministériel.

Tour à tour, elle a visité la direction provinciale des affaires maritimes, l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag), Gabon port management, le Conseil gabonais des chargeurs, la direction provinciale de la signalisation maritime, le port industriel, l'aéroport international Ali Bongo Ondimba et les installations de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (Asecna).

Le séjour du membre du gouvernement dans la cité pétrolière a été l'occasion pour les responsables locaux des structures visitées, de lui présenter les différents problèmes auxquels ils sont confrontés. Parmi ces difficultés, l'on note la baisse des activités et, surtout, la décroissance des recettes. Une situation qui a pour conséquence l'affaiblissement des budgets.

Le manque des sessions de recyclage des personnels, l'absence de dotation en matériels, le problème de logements pour les agents de certaines entités et l'insuffisance de personnel pour d'autres ont été également les problèmes posés à la ministre.

La situation de l'Asecna qui se trouve en déficit de personnel et envahi d'épaves et autres tas de ferraille le long de son périmètre, a longuement été abordée. Le représentant de cet établissement panafricain a sollicité l'enlèvement des épaves et la construction d'un mur pour sécuriser son périmètre.

Le service de la signalisation maritime est aussi en grande difficulté. Il est sans éclairage depuis près d'un an. A cela s'ajoute le manque d'une embarcation pour les missions de surveillance et la pose des balises sur le chenal maritime et de l'Ogooué. Pourtant, la sécurité et la sûreté des navires en dépendent. Une situation préoccupante pour Mme Nfoumou Ondo, qui a instruit ses services de prendre toutes les dispositions nécessaires pour pallier certains cas. Bien qu'elle se soit abstenue de faire des promesses par rapport aux solutions à apporter aux problèmes qui lui ont été posés, la ministre des Transports et de la Logistique a néanmoins indiqué qu'elle porterait ces difficultés auprès du Premier ministre.

Avant de quitter Port-Gentil, elle a déploré la baisse exponentielle des recettes au Conseil gabonais des chargeurs, à l'Oprag et à la Marine marchande. Reconnaissant que la baisse est consécutive à la chute du prix du baril de pétrole. Notons que partout où elle est passée, la ministre a tenu des séances de travail avec le personnel de chaque entité.



... enfin en séances de travail avec les personnels et responsables des entités visitées.



CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

COMMUNIQUÉ

REGLEMENT DE LA DETTE AUX PHARMACIES CONVENTIONNÉES

Suite au préavis de dix (10) jours que l'Assemblée Générale du Syndicat des Pharmaciens du Gabon (SYPHARGA) a donné à la CNAMGS pour régler les encours de sa dette vis-à-vis des pharmacies, la CNAMGS informe que les retards de paiement sont dus à un dysfonctionnement technique survenu sur la chaîne de la dépense.

Toutefois, elle tient à rappeler que les conventions signées avec les pharmacies prévoient des dispositions pertinentes en vue de résoudre d'accord-parties toutes les difficultés inhérentes à l'exécution de ces contrats.

Par ailleurs elle informe les pharmaciens créanciers que les règlements sont déjà disponibles à son Agence Comptable.

Elle tient à s'excuser pour les désagréments occasionnés aux usagers, par les pharmacies qui auraient suspendu la dispensation des médicaments.

La CNAMGS, avec le concours de l'État, continuera de manière permanente, à assurer ses missions de protection sociale des assurés.

Fait à Libreville, le 27 juillet 2017

Le Directeur Général

Pr. Michel MBOUSSOU



Echangez avec nous sur [facebook/cnamgs](https://www.facebook.com/cnamgs)

CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

